



# BULLETIN

*Canadian Conference of the Arts ~ Conférence canadienne des arts*

## « LE CANADA N'EST PAS À VENDRE », DÉCLARENT LA CCA ET LES PARTENAIRES DE LA COALITION

**Ottawa, le 10 février 2004** – La Conférence canadienne des arts poursuit ses démarches de représentation sur la question de l'investissement étranger dans les sociétés canadiennes de médias et de télécommunications. Le 15 janvier, elle a assisté sur la colline parlementaire à un forum qui a duré toute la journée et qui avait été convoqué par le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP). Assistaient également à cette rencontre des représentants de l'Union des Artistes, d'ACTRA, du Conseil des Canadiens, de la Telecommunications Workers' Union, de la Société des auteurs de radio, télévision et cinéma, de la Guilde canadienne des réalisateurs, du groupe Friends of Canadian Broadcasting et de l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec; le chef du NPD, Jack Layton, et les députés Christian Gagnon (BQ) et Wendy Lill (NPD) s'y trouvaient également.

À la rencontre, la nouvelle « Coalition pour la souveraineté culturelle et en communications » a convenu d'organiser une campagne coordonnée pour garder les secteurs des médias et des télécommunications entre les mains de Canadiens. La directrice générale de la CCA, Megan Davis Williams, a exprimé des vues bien senties sur la nécessité de maintenir les limites actuelles sur la propriété étrangère en radiodiffusion.

Le même jour, le SCEP a divulgué les résultats d'un sondage national d'opinion publique de décembre 2003 montrant que les deux tiers des Canadiens appuient les règlements en vigueur sur le contrôle de la propriété étrangère. Le sondage révèle plus particulièrement que 57 % des Canadiens sont prêts à exprimer cette opinion par leur vote lors des prochaines élections fédérales.

La CCA a fait circuler son document de discussion d'octobre 2003 intitulé Des propriétaires canadiens : Pour enrichir le tissu social, politique et culturel du Canada, auquel les membres peuvent accéder en ligne sur le « réseau du savoir » de [www.culturescope.ca](http://www.culturescope.ca). (Le Bulletin 06/04 de la CCA renfermait des renseignements sur la manière de s'inscrire à ce site Web; nous invitons d'ailleurs tous les adhérents – particuliers et organismes – à faire part de leurs vues sur cette question pressante. Vos contributions influenceront les démarches de représentation générales de la CCA dans ce dossier.)

La CCA suit de près les déclarations publiques faites par les membres du cabinet de M. Martin au sujet de la déréglementation des restrictions en matière de propriété qui s'appliquent aux sociétés de radiodiffusion canadiennes. Selon le Report on Business du Globe and Mail du 4 février, la ministre de l'Industrie, Lucienne Robillard, a affirmé que son ministère et celui du Patrimoine canadien s'employaient à « résoudre leurs divergences » dans ce dossier. Il y a deux semaines, la nouvelle ministre du Patrimoine canadien, Hélène Chalifour Scherrer, a déclaré au National Post : « Plus nous aurons d'institutions qui nous appartiennent, plus les Canadiens seront fiers. Nous



Canadiens doivent connaître l'importance de créer leurs propres histoires. » La CCA et ses partenaires de la coalition espèrent que cette impasse sera réglée favorablement; la meilleure façon de le faire serait de mettre sur pied un comité parlementaire mixte où des représentants des ministères du Patrimoine canadien et de l'Industrie pourraient échanger leurs vues publiquement. Tous les partenaires de la coalition sont convaincus de l'opportunité de maintenir, sans exception, les restrictions qui s'appliquent actuellement à l'investissement étranger. LE CANADA N'EST PAS À VENDRE!

#### **NOUVEAU VISAGE À LA CCA**

La CCA remplace une M. Charron par une autre (sans lien de parenté) – à ne pas confondre!

**Mireille Charron**, qui a été administratrice des finances à la CCA pendant plus de trois ans (après avoir été adjointe de direction auprès du directeur général, secrétaire du conseil et coordonnatrice des prix de la CCA pendant cinq ans) a quitté l'organisme à la fin de janvier 2004. Sa compétence assurée, ses excellentes habiletés organisationnelles et son souci du détail ont garanti une main ferme à la barre financière de la CCA, tandis que sa courtoisie et son amabilité constante ne pouvaient que charmer ses interlocuteurs. Son dévouement envers la CCA nous manquera grandement, mais nous lui souhaitons beaucoup de chance dans ses nouvelles entreprises.

Sa remplaçante est **Manon Charron**, qui nous vient du Conseil des Canadiens, où elle a travaillé dans l'administration pendant sept ans. Ses dernières responsabilités au sein de cet organisme englobaient la gestion financière, les ressources humaines et l'administration de bureau. Nous sommes certains que Manon sera un atout pour nous, et nous sommes ravis de l'accueillir au sein de l'équipe de la CCA.